

# Oléiculture

N°6  
21/05/2021

ARC – MÉDITERRANÉEN



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référents filière & rédacteurs



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
OCCITANIE

**Jean-Michel DURIEZ**

France Olive - AFIDOL

[jean-michel.duriez@franceolive.fr](mailto:jean-michel.duriez@franceolive.fr)

**Chloé MESTDAGH**

**Mathilde BOURHIS**

Centre Technique de l'Olivier

[chloe.mestdagh@franceolive.fr](mailto:chloe.mestdagh@franceolive.fr)

[m.bourhis@ctolivier.org](mailto:m.bourhis@ctolivier.org)

Directeur de publication

**André Bernard**

Président de la chambre régionale

d'Agriculture Provence Alpes-Côte  
d'Azur

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

[bsv@paca.chambagri.fr](mailto:bsv@paca.chambagri.fr)

Supervision

**DRAAF**

Service régional de l'Alimentation

**PACA**

132 boulevard de Paris

13000 Marseille



## AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

### Stades phénologiques

Les stades phénologiques sont compris entre le stade BBCH 54 (les bouquets floraux s'allongent) et le stade 61 (première fleur ouverte).

### Maladies du feuillage

Nous sommes sur la fin de la période de contamination. Cependant, les derniers événements pluvieux ont pu être source de contamination.

### Teignes

Les inflorescences arrivent à un stade sensible. Les premiers dégâts de teigne sur inflorescence ont été observés.

### Mouche de l'olivier.

Prévoir le matériel pour le suivi des populations ; pièges chromatiques à positionner au plus tard au stade petit fruit.

Prévoir la mise en place des pièges à la fin de la floraison pour le piégeage massif.

### Autres maladies et ravageurs

Des symptômes de psylles, d'hylésine, de bactériose ainsi que des cochenilles noires et des cochenilles *Philippia follicularis* sont toujours observés. Maintenez des observations régulières de vos vergers et mettez en place les mesures de prophylaxie si nécessaire.



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA

Prévisions du 21 au 25 mai (source : Météo France) :

Département / Jour	Ven	Sam	Dim	Lun	Mar
Alpes-Maritimes					
Var					
Alpes-de-Haute Provence					
Bouches-du-Rhône					
Vaucluse					
Drôme					
Gard					
Hérault					
Aude					
Pyrénées orientales					

Les températures prévisionnelles maximales devraient osciller autour de 25°C.

# Stades phénologiques

Stade phénologique	BBCH 54	BBCH 55	BBCH 59	BBCH 61
Départements				
Alpes-Maritimes (06)	← 54-57 →			
Var (83)	-			
Alpes-de-Haute-Provence (04)	← 54 →			
Bouches-du-Rhône (13)			← 57-60 →	
Vaucluse (84)			← 57-59 →	
Drôme (26)	← 54-57 →			
Gard (30)			← 57-61 →	
Hérault (34)			← 57-61 →	
Aude (11)			← 57-61 →	
Pyrénées orientales (66)			← 57-59+ →	

Stades phénologiques, source : Sanz-Cortés et al. 2002 et H. Lasserre pour France Olive

# Maladies fongiques : Œil de paon et cercosporiose

## Éléments de biologie



Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez le site internet de France Olive : [BSV oléicole N°1](#) rubrique « Oléiculteur », « Bulletins d'informations » ou la page [cercosporiose](#) rubrique « Oléiculteur », « Maladies et ravageurs ».

Symptômes d'œil de paon et de cercosporiose, source : Centre technique de l'Olivier

## Observations

	Départements	Présence de symptômes dans les parcelles observées	
		Œil de paon	Cercosporiose
PACA	Alpes-Maritimes (06)	Faible à très fort	Très fort
	Var (83)	-	-
	Alpes-de-Haute Provence (04)	Fort à très fort	Faible à fort
	Bouches-du-Rhône (13)	Faible à très fort	Faible
	Vaucluse (84)	Faible à très fort	Faible à fort
R	Drôme (26)	Faible à très fort	Faible à fort
Occitanie	Gard (30)	Faible à fort	Modéré à fort
	Hérault (34)	Faible à très fort	Modéré à fort
	Aude (11)	Modéré à fort	Modéré
	Pyrénées orientales (66)	Modéré à très fort	Faible à fort

Ces observations ont été réalisées par les techniciens du réseau BSV sur les différents secteurs. La présence des maladies varie selon les variétés, les secteurs, l'historique et le niveau de protection des parcelles. Il est important de maintenir des observations régulières sur votre verger afin de connaître la situation de votre secteur.

## Modélisation

Le modèle œil de paon montre les contaminations potentielles au regard des conditions climatiques (températures, hygrométrie, précipitations) sur la période du 7 au 20 mai :



Nombre d'événements contaminants sur la période du 07/05/21 au 20/05/21, d'après le modèle ODP, source : CRIIAM SUD\*

\* Un réseau de stations météorologiques situé en PACA permet d'alimenter le modèle du CRIIAM SUD. Un travail sur l'extension de ce réseau et de ce modèle sur la région Occitanie est en cours.

Le modèle indique que des événements pluvieux ont entraîné des contaminations d'œil de paon. Ces contaminations n'ont lieu que si la maladie est présente dans les vergers. Ces événements contaminants sont répartis de manière hétérogène selon les secteurs.

## Évaluation du risque

	Départements	Risque estimé					
		Œil de paon					
		Aucun	Faible	Modéré	Fort	Très fort	Alerte
PACA	Alpes-Maritimes (06)						
	Var (83)	-					
	Alpes-de-Haute Provence (04)						
	Bouches-du-Rhône (13)						
	Vaucluse (84)	-					
RA	Drôme (26)						
Occitanie	Gard (30)						
	Hérault (34)						
	Aude (11)						
	Pyrénées orientales (66)						

	Départements	Risque estimé					
		Cercosporiose					
		Aucun	Faible	Modéré	Fort	Très fort	Alerte
PACA	Alpes-Maritimes (06)						
	Var (83)	-					
	Alpes-de-Haute Provence (04)						
	Bouches-du-Rhône (13)						
	Vaucluse (84)						
RA	Drôme (26)						
Occitanie	Gard (30)						
	Hérault (34)						
	Aude (11)						
	Pyrénées orientales (66)						

Les niveaux de risque sont hétérogènes selon les secteurs, les variétés, les conditions météorologiques, l'historique et l'inoculum présent dans les parcelles. Cette estimation du risque est donc à nuancer selon les caractéristiques de vos parcelles.

Pour plus de précisions, consultez la partie « Maladies du feuillage », « Evaluation du risque » du [BSV oléicole N°1](#).

## Gestion du risque

Plusieurs méthodes prophylactiques doivent être mises en œuvre afin de limiter les symptômes et/ou le développement des maladies :

- La taille améliore la circulation de l'air au sein de l'arbre et favorise l'assèchement de la frondaison.

- La tonte régulière de vos vergers permet de limiter la mise en place d'un environnement humide.
- Assurer un bon suivi de la nutrition des arbres.



## Teigne de l'olivier, *Prays oleae*

### Éléments de biologie



Les larves de teigne grignotent les boutons floraux entraînant une baisse de production. Pour avoir plus d'informations sur les symptômes et les dégâts, consultez le site internet de France Olive : [BSV Oléicole N°2](#) rubrique « Oléiculteur », « Bulletins d'informations » ou la page [Teigne \(France Olive\)](#) rubrique « Oléiculteur », « Maladies et ravageurs ».

Dégâts de teigne sur les inflorescences, source : France Olive

### Observations

Les premiers dégâts de teigne ont été observés sur inflorescences dans le Gard, l'Hérault et les Bouches-du-Rhône.

### Evaluation du risque

	Départements	Risque estimé					
		Teigne					
		Aucun	Faible	Modéré	Fort	Très fort	Alerte
PACA	Alpes-Maritimes (06)	←→					
	Var (83)	-					
	Alpes-de-Haute Provence (04)	←→					
	Bouches-du-Rhône (13)	←→					
	Vaucluse (84)	←→					
RA	Drôme (26)	←→					
Occitanie	Gard (30)	←→					
	Hérault (34)	←→					
	Aude (11)	←→					
	Pyrénées orientales (66)	←→					

### Gestion du risque

Il est possible de favoriser les auxiliaires tel que les Chrysopes et les araignées. Si lors de vos observations de mars/avril, le pourcentage de rameaux ayants au moins une feuille minée dépassait le seuil de 10%, et que vous observez actuellement des dégâts sur inflorescences, des produits de biocontrôles homologués pour cet usage peuvent être utilisés.



## Éléments de biologie

La mouche de l'olive est un diptère de la famille des *Tephritidae*. Les adultes sont brun-orangés et mesurent 4 à 5 mm de long. Les femelles pondent leurs œufs dans les olives dites attractives c'est-à-dire celles d'au moins 8 à 10 mm de longueur. Les œufs vont ensuite donner naissance à des larves qui vont continuer de se développer à l'intérieur des fruits, y creusant des galeries. Les larves se transforment ensuite en adulte et émergent des fruits par une galerie préalablement creusée. Selon les conditions météorologiques, il peut y avoir 3 à 5 générations par an (de juin à octobre). A l'automne, les larves se laissent tomber au sol, et passent l'hiver sous forme de nymphe. Ces dernières réémergeront à la sortie de l'hiver.



*Mouche de l'olive, source : France Olive*

## Observations

Peu de mouches sont actuellement capturées (entre 0 et 3 mouches par jour).

## Evaluation du risque

Il n'y a **aucun** risque actuellement puisque les mouches causent des dégâts uniquement sur fruits.

## Gestion du risque

La mise en place des pièges chromatiques est recommandée afin de pouvoir suivre les dynamiques de population des mouches. Ces pièges sont à positionner avant le stade petit fruit.

Pour réduire les populations de mouche, il est préconisé de mettre des pièges alimentaires (piège « bouteille ») lorsque la floraison sera terminée. Ce piégeage massif est une méthode de biocontrôle sans insecticide.

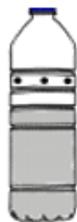
La [fabrication](#) « maison » et la mise en place des pièges « bouteilles » sont détaillées sur le site de France Olive rubrique « Oléiculteur » ; « Bulletin d'informations ».

### Piège mouche sans insecticide

Faire 6 trous de 5 mm de diamètre de dans une bouteille en plastique, en dessous de la partie conique



Remplir la moitié de la bouteille avec de l'eau et 40g de phosphate diammonique



Percer le bouchon et y accrocher une ficelle



Pensez à renouveler la solution du piège une fois par mois, ou lorsqu'il y a trop de mouches à l'intérieur

Il existe également des insectes auxiliaires tels que les carabes, les staphylins, ou encore *Mantispa styriaca* prédateurs des larves et *Psytalia concolor* parasitoïde des larves.

SOMMAIRE



## Autres maladies et ravageurs

Le tableau ci-dessous est un rappel des mesures prophylactiques à maintenir si vous observez ces maladies ou ravageurs dans vos parcelles. Ces derniers ont été plus précisément présentés dans les précédents BSV. Le risque est à évaluer selon l'historique de votre parcelle ainsi que les conditions météorologiques.

Maladies / Ravageur	Observations générales	Mesures prophylactiques	Informations complémentaires
Psylle	Présence sur rameaux	Aucune intervention n'est nécessaire	<a href="#">Psylle de l'olivier (France Olive) BSV Oléicole N°5</a>
Hylésine	Présence et dégâts sur bois	Sortir les bois attaqués de la parcelle	<a href="#">Hylésine (France Olive) BSV Oléicole N°2</a>
Cochenille noire et <i>Philippia follicularis</i>	Présence sur rameaux	Éliminer les rameaux contaminés, favoriser les auxiliaires	<a href="#">Cochenille noire (France Olive) BSV Oléicole N°2</a>
Bactériose	Présence de symptômes	Désinfecter les outils ayant été en contact avec un arbre contaminé, attention aux blessures des arbres qui sont source de contamination	<a href="#">Bactériose (France olive) BSV Oléicole N°2</a>



*Symptômes de psylle, source : France Olive*



*Adulte hylésine et ses dégâts, source : Centre technique de l'Olivier*



*Cochenilles noires et Philippia follicularis, source : Centre technique de l'Olivier et M. DAMIENS*



*Symptôme de bactériose, source : I. CASAMAYOU*

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

## Comité de rédaction

**France Olive - DURIEZ Jean-Michel**

**Centre Technique de l'Olivier - MESTDAGH Chloé – BOURHIS Mathilde**

### Relecture

**DRAAF - SRAL PACA**

**Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur**

## Observation

**Christine Agogué – CA 11**

**Margaux Allix – CivamBio 66**

**Corinne Barge – CIVAM oléicole 13**

**Isabelle Casamayou – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse**

**Célie Chaper – Coopérative du Nyonsais**

**Benoit Chauvin Buthaud – CA 26**

**Cécile Combes – GE des coopératives oléicoles du Gard et de l'Hérault**

**Maud Damiens – CA 06**

**Lisa Gaoua – Coopérative oléicole La Balméenne**

**Hélène Lemoine – CA 34**

**Nathalie Serra-Tosio – SIOVB**

**Alex Siciliano – GOHPL**

**Fanny Vernier – CA 83**

**François Veyrier – CETA d'Aubagne**

## Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir  
observateur  
& contact



Tous les BSV  
PACA